

De quelle protection ai-je besoin?

Un guide rapide pour décider quelle assurance est recommandée pour votre entreprise

Il existe un grand nombre de produits d'assurance sur le marché et il est parfois difficile de déterminer la protection dont vous avez besoin et, surtout, celle dont vous n'avez pas besoin.

Le tableau ci-dessous vous permet de déterminer la ou les couvertures d'assurance qui répondent le mieux à vos besoins et à ceux de votre entreprise. Nous avons essayé de rendre ce tableau le plus compréhensif possible, mais il ne décrit que les grandes lignes des situations commerciales courantes et pourrait ne pas comprendre toutes les structures professionnelles et commerciales possibles. Nous vous recommandons d'utiliser ce tableau comme cadre initial de prise de décision. Il ne remplace pas les conseils personnalisés d'un courtier. Veuillez donc vous adresser à un professionnel de l'assurance de BMS si vous avez des questions sur les protections les plus appropriées aux spécificités de vos activités professionnelles.

Je suis un employé

Garantie recommandée :

- Assurance erreurs et omissions (responsabilité professionnelle), et
- Cybersécurité et atteinte à la vie privée.

Penser également à ajouter :

- Couverture famille contre les risques de cybersécurité,
- Le forfait de services juridiques,
- Assurance solutions juridiques personnelles,
- Couverture accident 24 heures sur 24, et
- Assurance maladie grave.

Je suis un entrepreneur indépendant

Garantie recommandée :

- Assurance erreurs et omissions (responsabilité professionnelle),
- Assurance responsabilité civile générale, et
- Cybersécurité et atteinte à la vie privée.

Penser également à ajouter :

- Couverture famille contre les risques de cybersécurité,
- Le forfait de services juridiques,
- Assurance solutions juridiques personnelles et/ou l'assurance solutions juridiques des entreprises
- Couverture accident 24 heures sur 24, et
- Assurance maladie grave.

Je suis propriétaire d'une entreprise **AVEC d'autres** (y compris des professionnels, des assistants, du personnel administratif ou des bénévoles) qui fournit des services pour ou au nom de mon entreprise ou qui facture ses services sous mon nom commercial

Garantie recommandée :

- Assurance erreurs et omissions (responsabilité professionnelle),
- Assurance responsabilité civile générale,
- Assurance responsabilité professionnelle des entités juridiques,
- Cybersécurité et atteinte à la vie privée, et
- Assurance responsabilité civile en matière de pratiques d'emploi.

Penser également à ajouter :

- Couverture famille contre les risques de cybersécurité,
- Le forfait de services juridiques,
- Assurance solutions juridiques personnelles et/ou l'assurance solutions juridiques des entreprises
- Couverture accident 24 heures sur 24, et
- Assurance maladie grave.

Maintenant que vous avez déterminé la protection recommandée, lisez la suite pour en savoir plus sur les différents types d'assurance:

1 ASSURANCE ERREURS ET OMISSIONS

L'assurance responsabilité professionnelle (erreurs et omissions) vous protège contre toute responsabilité ou allégation de responsabilité liée à des blessures ou des dommages résultant d'un acte de négligence, d'une erreur, d'une omission ou d'une faute professionnelle découlant des activités professionnelles que vous exercez à titre d'urbaniste. Cette assurance protège les urbanistes en s'assurant que votre défense juridique est coordonnée et payée si une réclamation est faite contre vous. Votre police couvre également les frais d'indemnisation des dommages et du client.

2 ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE GÉNÉRALE

L'assurance responsabilité civile générale vous protège contre les réclamations découlant des blessures ou de dommages matériels que vous pourriez causer à une autre personne du fait de vos activités et/ou de vos locaux. Par exemple, un patient pourrait glisser et tomber sur un sol mouillé, dans votre bureau, ou vous pourriez accidentellement causer des dommages matériels au domicile d'un client pendant une consultation.

3 ASSURANCE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE DES ENTITÉS JURIDIQUES

Cette police intervient si le nom de votre entreprise est cité dans une déclaration ou un procès alléguant une négligence ou une faute professionnelle. À la suite d'un incident, le conseiller juridique d'un client citera généralement toutes les personnes impliquées dans les soins du client, y compris l'entreprise qui est le principal fournisseur de services. Une police « Entité juridique » protège les actifs de votre entreprise dans ces circonstances.

4 CYBERSÉCURITÉ ET ATTEINTE À LA VIE PRIVÉE

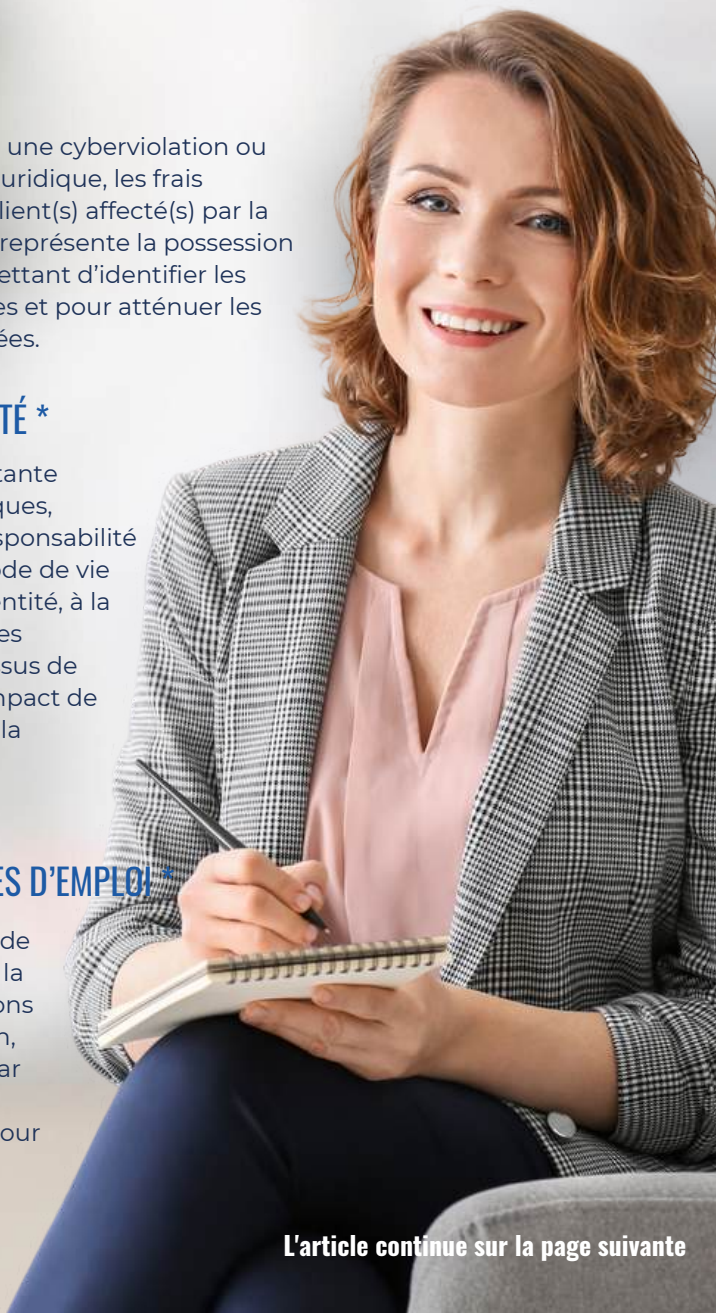
Cette police vous protège si vous ou votre entreprise êtes impliqués dans une cyberviolation ou une violation de la vie privée. La police couvrira les frais de votre défense juridique, les frais d'enquête, les frais de notification et de réponse, les frais accordés au(x) client(s) affecté(s) par la violation, et plus encore. L'assurance est conçue pour gérer le risque que représente la possession de quantités de plus en plus importantes de données personnelles permettant d'identifier les donateurs, les bénévoles, les membres du personnel et d'autres personnes et pour atténuer les atteintes à la réputation résultant d'une violation de la sécurité des données.

5 COUVERTURE FAMILLE CONTRE LES RISQUES DE CYBERSÉCURITÉ *

La protection de vos renseignements personnels en ligne est plus importante que jamais. Protégez-vous et protégez votre famille contre les cyberattaques, l'usurpation d'identité et les violations de données grâce à l'assurance responsabilité civile familiale. Cette police est conçue pour répondre aux besoins du mode de vie numérique moderne et couvre un large éventail de coûts liés au vol d'identité, à la cyberextorsion, à la cyberintimidation et à bien d'autres choses encore. Les professionnels de la cybersécurité vous guideront tout au long du processus de reprise, en vous fournissant du soutien et des solutions pour atténuer l'impact de tout cyberincident. Et profitez de l'accès à des services proactifs, tels que la surveillance des médias sociaux et du Web caché, ainsi que des conseils personnalisés pour renforcer vos défenses numériques.

6 ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE EN MATIÈRE DE PRATIQUES D'EMPLOI *

Cette police vous protège, vous et votre entreprise, contre les allégations de violation des pratiques d'emploi, y compris les congédiements injustifiés, la discrimination et le harcèlement en milieu de travail et autres. Les décisions que vous prenez en matière d'embauche, de rémunération, de promotion, d'adaptation pour les personnes handicapées et de cessation d'emploi, par exemple, ont un impact sur les personnes qui travaillent dans votre entreprise. Chacune de ces décisions pourrait donner lieu à une plainte pour pratique d'emploi injustifiée, même si elle a été traitée correctement.



L'article continue sur la page suivante

7 LE FORFAIT DE SERVICES JURIDIQUES

Cette assurance offre un accès abordable à une gamme de services, notamment une ligne d'assistance téléphonique, un centre de documentation juridique en ligne et l'accès à des avocats qui pourront examiner des documents juridiques simples ou rédiger des lettres à caractère juridique simples en votre nom. Les membres ont aussi accès à des experts pour obtenir de l'aide sur la protection contre l'usurpation d'identité et sur des questions de ressources humaines susceptibles d'avoir un impact sur leur entreprise.

8 ASSURANCE FRAIS JURIDIQUES

L'assurance solutions juridiques personnelles couvre les frais et les dépenses juridiques nécessaires pour résoudre une série de litiges, notamment : litiges contractuels, litiges relatifs à la location, litiges en lien avec un véhicule automobile, protection du permis de conduire, poursuites en cas de dommages corporels, poursuites en matière de protection de la propriété et défense en matière fiscale.

L'assurance solutions juridiques des entreprises couvre les frais juridiques liés à la résolution d'une série de litiges, y compris la protection fiscale, les litiges immobiliers, la conformité et la réglementation, les procédures d'appel liées aux licences, les litiges contractuels et le recouvrement de créances.

Les deux polices de solutions juridiques incluent automatiquement le forfait de services juridiques ((toutefois, notez que l'assistance en matière de ressources humaines n'est pas incluse dans l'assurance frais juridiques des particuliers et que le vol d'identité n'est pas inclus dans l'assurance frais juridiques des entreprises).

9 COUVERTURE ACCIDENT 24 HEURES SUR 24 *

Cette couverture est destinée à vous fournir, à vous et à vos proches, une aide financière en cas d'accident entraînant des blessures ou le décès. L'assurance accidents 24 heures sur 24 prévoit le versement d'une indemnité forfaitaire en cas de perte ou de décès à la suite d'un accident et lorsque, du fait de la blessure accidentelle, ou l'incapacité entraîne une invalidité totale permanente.

10 ASSURANCE MALADIE GRAVE *

Cette assurance permet de couvrir les frais liés à une maladie grave tels qu'un cancer, une crise cardiaque ou un accident vasculaire cérébral. Si on diagnostique chez vous l'une des 30 maladies couvertes, la police prévoit le versement d'une somme forfaitaire non imposable pouvant aller que vous pouvez utiliser selon vos besoins.

*Notez que cette couverture n'est pas disponible au Québec.

Pour en savoir plus, ou si vous avez d'autres questions sur les solutions d'assurance responsabilité professionnelle et d'assurance des entreprises, communiquez avec un courtier chez BMS – nous sommes là pour vous aider.

✉ cip.insurance@bmsgroup.com
appi.insurance@bmsgroup.com
oppi.insurance@bmsgroup.com

☎ 1-844-294-2714

